

Mes indemnités de départ en retraite à Tisséo Ce que je vais avoir

1° 1 mois de salaire pour 9 années de Tisséo (au prorata si on n'a fait qu'une partie des 9 années).

Exemple : J'ai travaillé 14 années, j'ai droit à un mois d'indemnité + $5/9^{\text{ème}}$ de mois

2° Si j'ai plus de 20 années d'entreprise, j'ai droit au coup de chapeau soit 130 points, à mon ancienneté.

3° On peut se faire payer les congés, les HL, les RF au lieu de les prendre.

4° Remboursement de 147 € par le CE, avec facture au nom du retraité, pendant l'année du départ en retraite jusqu'au 31 décembre.

5° 2 colis actifs les 2 années suivant le départ en retraite.